

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GERS

NOMBRE DE MEMBRES

Afférent au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
	15	14

DATE DE LA CONVOCATION :
17/04/2026Objet : Règlement intérieur soirées
gourmandes 2026

Délibération N° 50-2026

SEANCE ORDINAIRE N°05-2026

Du 21 avril 2026

L'an deux mille-vingt six le vingt et un avril à 20h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence du maire, Eric Ballester

Présents: BALLESTER Éric, VILLADIEU Catherine, TERNIER Gilles, FOURSin Guy, DERREY Alain, RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène, DESIRAT Véronique, ORMIERE Sylvie, MATTIUZZO Cyril, PLEWA Claude, CHOMARAT Caroline, RAGUENEAU Laure, VILLEMUR Michèle, POUTEAU Lionel

Absents excusés: GAURAN Jean-Luc,

Secrétaire de séance : ORMIERE Sylvie

Procurations : GAURAN Jean-Luc donne procuration à VILLADIEU Catherine

Monsieur le maire présente le règlement intérieur pour la saison 2026 des soirées gourmandes.

Celui-ci répond notamment à la consigne de la DGFIP de limiter la gestion de chèques, en mettant en place des titres Avis de Sommes A Payer, via un calendrier à respecter par les exposants.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité ce nouveau règlement intérieur des soirées gourmandes pour la saison 2026.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire, Eric Ballester

La secrétaire de séance, ORMIERE Sylvie

